

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 17 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le dix sept Avril à 19 H, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, maire.

Présents : MM. FOURNIER, DEROUET, LUCAS, CORNET, MENEAU, RIGARD, DELANNOY, SAMPEDRO, DELAGE, SALLÉ, GUYOMARCH, BLANCHARD, BOBIN

Absents : Mme BORNE (excusée)

Date de convocation : 08/04/2014

Objet : Indemnités maire et adjoints
Délégation signatures
Désignation des délégués aux différents syndicats
Bureau de vote élections européennes du 25 Mai
Questions diverses

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

Le Conseil Municipal décide :

1. D'attribuer au Maire, l'indemnité maximale prévue pour la strate de population comprise entre 1000 et 3499 habitants, soit 43 % de l'indice brut de référence 1015, produisant une somme de 1 634.63 € à compter du 28 Mars 2014, date de l'élection du Maire.
2. D'attribuer aux 3 adjoints, une indemnité calculée sur la base du taux maximal pour la strate de population comprise entre 1000 et 3499 habitants, soit 16.50 % de l'indice brut de référence 1015, soit 627.42 €, à compter du 28 mars 2014, date de l'élection des adjoints.

DELEGATION DE SIGNATURES

Monsieur le Maire attribue les délégations de signatures aux adjoints :

- M. LUCAS Jean-Claude : signature de tous les documents comptables, financiers et autres concernant la Commune, la Caisse des Ecoles, le CCAS, l'Assainissement, ainsi que tous les documents concernant l'urbanisme, les affaires scolaires et le personnel communal (sauf technique et administratif)
- M DEROUET André : signatures de tous les documents comptables, financiers et autres concernant les travaux, les marchés, les appels d'offres de la Commune et de l'Assainissement, ainsi que ceux concernant le personnel technique
- Mme CORNET Sandrine : signature de tous les documents comptables, financiers et autres concernant les affaires sociales, la communication, les Fêtes et Cérémonies et le Conseil Municipal Jeunes.

Les arrêtés seront pris en ce sens

DELEGUES POUR L'ASSOCIATION FONCIERE

Le Conseil Municipal accepte les candidatures de : Mmes DELANDRE Anne-Marie, FOIRET-ROUSSEAU Catherine et M DELANNOY Jean-Marie, en tant que propriétaires pour l'Association Foncière de NEUVY EN SULLIAS.

Il propose à la Chambre d'Agriculture : MM ALLAIRE Philippe, PETIT Yves et DUCLOUX Frédéric.

Il désigne M. DEROUET André, comme délégué du Conseil Municipal.

DELEGUES POUR LE PAYS SOLOGNE VAL SUD

Le Conseil Municipal désigne MM LUCAS Jean-Claude et DEROUET André, comme délégués titulaires auprès du PAYS SOLOGNE VAL SUD.

DELEGUES POUR LA COMMISSION DES IMPOTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SULLIAS

Le Conseil Municipal désigne les personnes suivantes pour composer la CCID de la Communauté de Communes du Sullias :

- Titulaires : MM LUCAS Jean-Claude, DEROUET André
- Suppléants : MM POMMIER Alain, MENEAU Cédric

DELEGUES POUR LE SICTOM DE CHATEAUNEUF SUR LOIRE

Le Conseil Municipal désigne les personnes suivantes pour le SICTOM de CHATEAUNEUF SUR LOIRE :

- Titulaire : M. LUCAS Jean-Claude
- Suppléant : M. DEROUET André

DELEGUE ASSOCIATION SOINS A DOMICILE NORD-SOLOGNE

Le Conseil Municipal désigne Mme BLANCHARD Edwige, comme déléguée représentant la commune auprès de l'Association SOINS A DOMICILE NORD-SOLOGNE

DELEGUES POUR LE SYNDICAT DES EAUX

M. DEROUET s'étant retiré de la commission du syndicat des eaux, il est donc nécessaire de désigner une nouvelle personne afin que chaque commune soit représentée par le même nombre de personnes.

Les délégués du Syndicat des Eaux pour la commune de NEUVY EN SULLIAS seront donc : MM FOURNIER Hubert, LUCAS Jean-Claude, MENEAU Cédric, POMMIER Alain.

COMMISSION DES IMPOTS

Suite au courrier de la Direction Générale des Finances Publiques, le Conseil Municipal propose la liste de noms suivants pour la composition de la Commission Communale des Impôts Directs :

1. Contribuables domiciliés dans la commune

LUCAS Jean-Claude, DEROUET André, POMMIER Alain, MENEAU Cédric, POIGNARD Robert, MAROIS André, RIGARD Sylvie, MAXIMILIEN Francis, DELAGE Sylvain, BLANCHARD Edwige, GRANDJEAN Pierre, PETIT Yves, ALLAIRE Philippe, LENOUARD Elisabeth, DELANNOY Jean-Marie, BOBIN Sandrine

2. Contribuables domiciliés hors commune

ARLICOT Jean, LEFAUCHEUX Olivier, POMMIER Thierry, PETIT Marc

3. Contribuables propriétaires de bois

GIRARD Dominique, DEROUET Joël, LECROIX Franck, COUTELLIER Jean-Luc

La DGFIP effectuera son choix et nommera ensuite 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants parmi la liste des noms indiqués

ZONE D'ACTIVITE

Tous les terrains de la zone d'activité ayant été vendus, la collectivité « ZONE D'ACTIVITE » est donc dissoute et le transfert des écritures doit aller vers la Commune de NEUVY EN SULLIAS.

ACHAT DE MATERIEL

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'acquisition d'une dame vibrante pour un coût HT de 1 550.00 €

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Municipal prend connaissance des devis reçus pour des travaux de voirie. La Commission des Travaux se réunira prochainement afin de débattre des différents projets.

CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE

Le Conseil décide de demander, comme les années précédentes, une structure gonflable qui sera installée dans le parc de la Mairie, pour les enfants. Un courrier sera transmis à LA RÉCRÉ DE ZOÉ pour avoir un équipement pouvant recevoir une quinzaine d'enfants jusqu'à 12 ans.

SOUVENIR FRANÇAIS

L'association du souvenir français a octroyé une subvention pour la mise en place de la stèle commémorative pour l'aviateur américain dont l'avion a été abattu sur la commune le 30 Avril 1944.

Cette subvention sera donc reversée par la Commune à l'Association HISTOIRE D'UN VILLAGE, instigatrice de cette manifestation.

BUREAUX DE VOTE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Les bureaux de vote pour les élections européennes du 25 Mai 2014 seront composés ainsi :

De 8 H à 10 H 30 : MM FOURNIER, MENEAU, DELANNOY
De 10 H 30 à 13 H : M DEROUET, Mmes GUYOMARCH, RIGARD
De 13 H à 15 H 30 : MM LUCAS, SAMPEDRO, Mme BORNE
De 15 H 30 à 18 H : Mmes CORNET, BLANCHARD, M. DELAGE

QUESTIONS DIVERSES

✓ Mme BLANCHARD: Demande ou en est le versement de la subvention de l'UNA par la COMCOM pour 2014, et précise qu'en 2013 l'UNA n'a rien reçu ni de NEUVY ni de la COMCOM. Un mail sera transmis au secrétariat de la COMCOM pour avoir des explications.

✓ Madame SALLÉ : Demande pourquoi on ne met pas en place le quotient familial pour les facturations aux familles (cantine, garderie, aide aux devoirs). A priori assez compliqué à mettre en place, et cela ne résoudra pas, pour autant, le problème des nombreux impayés.

✓ Monsieur SAMPEDRO : Précise qu'il serait judicieux d'adresser un courrier sur la réforme des rythmes scolaires, demandant de laisser le libre choix aux maires d'appliquer ou non cette réforme. Il serait également possible de réduire la durée des vacances d'été, beaucoup trop longues.

✓ Monsieur DEROUET : signale qu'il lui a été demandé si M. BRETON percevrait une indemnité de maître de stage, pour l'encadrement du jeune en formation. Nous prendrons les renseignements et le tiendrons au courant.

Il précise que le devis pour le changement de l'alarme à la salle polyvalente sera à renvoyer. M. SAMPEDRO lui rappelle qu'à l'école les enseignantes s'étaient plaintes de ne pas entendre l'alarme lors de l'alerte incendie. La sonnerie n'étant semble-t-il pas assez puissante.

M. DEROUET lui précise que lors de l'alerte qui vient d'être faite, toutes les classes sont sorties en temps et en heure et que tout le monde a bien entendu la sonnerie.

Il faudrait rencontrer la société ISI ELEC pour la location de guirlandes de Noël.

Le permis CACES devra être passé par M. LABSOLU (utilisation de la mini-pelle du syndicat). La formation se fait sur 2 jours et le coût est de l'ordre de 750.00 € par jour.

✓ Monsieur LUCAS : précise qu'une réunion concernant la commission périscolaire est prévue le 13 Mai à 18 H 30, et qu'un groupe de travail se réunira le 20 Mai. Le Conseil d'Ecole aura lieu le 17 Juin.

Le maire

Le secrétaire

Les conseillers